

## Dispositif ENSENHAR - professeur / Occitan - Appel à candidature 2024 2025

Dans le cadre de la politique académique d'enseignement de la langue régionale, l'académie de Toulouse propose à ses personnels enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré de bénéficier d'une décharge totale de service pour suivre une formation intensive à la langue occitane durant 10 mois.

En application du conventionnement Etat-Région pour l'enseignement de l'occitan et de la loi du 21 mai 2021 relative aux langues régionales, l'académie de Toulouse et l'Office Public de la Langue Occitane (OPLO) ont défini le programme de cette formation à destination des enseignants en poste dans l'académie, non-occitanophones experts et se destinant à l'enseignement de ou en cette langue.

Cette disposition vise à accroître le nombre d'enseignants bilingues français-occitan dans le 1<sup>er</sup> degré et à permettre aux enseignants du second degré d'enseigner prioritairement leur discipline en occitan (DNL) ou, le cas échéant, à se former à l'enseignement de l'occitan LV sans perdre leur discipline d'origine. L'objectif est de répondre aux besoins déterminés par l'académie.

Le dispositif concerne tous les profils d'enseignants titulaires et aucun pré-acquis n'est demandé en langue et en culture occitanes pour intégrer la formation.

Répartie sur la durée de l'année scolaire, la formation linguistique comprend aussi des stages en classe ainsi qu'un volet de didactique bi/plurilingue.

Les lieux de la formation tiendront compte de l'origine géographique des personnels.

La modalité administrative retenue permet le maintien d'une rémunération à temps complet. La formation se déroule sur une seule année scolaire.

**L'appel à candidature est ouvert du 4 mars jusqu'au vendredi 19 avril 2024 inclus. Pour candidater, un formulaire est à renseigner en ligne à l'adresse suivante :**

<https://www.ofici-occitan.eu/fr/vous-souhaitez-enseigner-loccitan/dispositif-ensenhar-professeur/>

Pièces à fournir :

- CV à jour indiquant notamment l'expérience linguistique (toutes langues)
- Lettre de motivation avec projet professionnel et indication des zones géographiques souhaitées (pour l'année de formation / pour l'affectation);
- Lettre d'engagement à servir pendant au moins cinq ans dans un dispositif d'enseignement de l'occitan (formulaire disponible sur le site de l'OPLO);
- Copie du dernier arrêté de nomination.

Les candidats pourront être invités à un entretien à distance dans le courant du mois de mai.

**Un webinaire d'information** sera proposé le mercredi 03/04/2024 à 13h30. Pour s'inscrire : <https://www.ofici-occitan.eu/fr/> (Webinaire Ensenhar-professeur 2024)

Pour plus d'information, les professeurs intéressés sont invités à prendre contact avec Messieurs AGAR ou DOUSSINE (corps d'inspection en occitan) [mission.occitan@ac-toulouse.fr](mailto:mission.occitan@ac-toulouse.fr) ou avec Madame PUECH (chargée de mission à l'office public de la langue occitane) [ensenhar.prof@ofici-occitan.eu](mailto:ensenhar.prof@ofici-occitan.eu)